

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°28 du 13 juillet 2011**

**PARTIE PERMANENTE  
Etat-Major des Armées (EMA)**

**Texte n°6**

**ARRÊTÉ N° 3228/DEF/DCSCA**

portant dissolution du cercle mixte du 1er groupe logistique du commissariat de l'armée de terre de Brétigny-sur-Orge  
(Essonne).

*Du 30 mai 2011*

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES : bureau « réglementation ».

**ARRÊTÉ N° 3228/DEF/DCSCA portant dissolution du cercle mixte du 1er groupe logistique du commissariat de l'armée de terre de Brétigny-sur-Orge (Essonne).**

*Du 30 mai 2011*

NOR D E F E 1 1 5 1 0 2 6 A

---

*Référence :*

Code de la défense - partie réglementaire, III.

*Texte abrogé :*

Arrêté n° 596 du 25 août 2003 (BOC, 2003, p. 6080 ; BOEM 707.2).

*Classement dans l'édition méthodique :* BOEM 135.2

*Référence de publication :* BOC N°28 du 13 juillet 2011, texte 6.

---

Le ministre de la défense et des anciens combattants,

Vu le code de la défense, notamment son article R. 3412-6.,

Arrête :

Art. 1er. Le cercle mixte du 1<sup>er</sup> groupe logistique du commissariat de l'armée de terre de Brétigny-sur-Orge (Essonne) est dissous à compter du 27 juin 2011.

Art. 2. Les avoirs en derniers seront reversés en totalité au fonds d'entraide des cercles de l'armée de terre.

Art. 3. L'arrêté n° 596 du 25 août 2003 portant dissolution du foyer du 1<sup>er</sup> groupement de soutien du commissariat de l'armée de terre de Brétigny-sur-Orge (Essonne) est abrogé.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et des anciens combattants et par délégation :

*Le commissaire général de 2<sup>e</sup> classe,  
directeur central adjoint du service du commissariat des armées,*

Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE.